



DR

SMIC DÉFINITIVEMENT MODERNE

La réponse du gouvernement à la crise des gilets jaunes a rappelé les risques d'une confusion entre salaire et pouvoir d'achat. Explication.

**ENTRETIEN
AVEC
MICHEL HUSSON,**
ÉCONOMISTE, CHERCHEUR
ASSOCIÉ À L'IRES ET MEMBRE DU
CONSEIL SCIENTIFIQUE D'ATTAC.

“Le Smic n'est pas un outil suffisant. Mais il faut le défendre bec et ongles contre toutes les propositions des ‘experts’ qui veulent réduire, voire supprimer son indexation sur les prix.”

– **Options :** *Pourquoi est-il important de distinguer ces deux notions que sont le salaire et le pouvoir d'achat ? Et pour commencer, en quoi ces deux notions différent-elles ?*

– **Michel Husson :** Le salaire est individuel. Le pouvoir d'achat est défini au niveau du ménage. Outre que l'unité n'est pas la même, le passage de l'un à l'autre se fait par l'intégration des autres sources de revenu dont peuvent bénéficier les individus, comme les aides ou les prestations sociales. Sommes dont sont ensuite déduits les impôts. Deux notions différentes donc, qui, par ailleurs, ces soixante dernières années, ont évolué de manière différenciée. Tandis que la part des salaires dans le revenu disponible des ménages n'a cessé de baisser, celle des prestations a, elle, progressé. En 1960, les revenus du travail représentaient 74 % des revenus disponibles ; ils n'en constituent plus que 60 % aujourd'hui. Ce déplacement s'explique en partie par l'augmentation du nombre de retraités, et il pourrait donc être justifié. Mais, pour le reste, cette évolution n'est pas satisfaisante.

– **Pourquoi cette évolution est-elle problématique ?**

– Tout simplement parce qu'elle est corrélée à une diminution de la part des salaires dans le revenu. Une fois que le salaire direct a décroché dans les années 1980, l'offensive s'est poursuivie à partir de 1993, avec les baisses successives de cotisations sociales. Dans les deux cas, il s'est agi de baisser le « coût du travail » sous prétexte que le rétablissement des profits permettrait aux entreprises d'investir et d'embaucher. Un tiers de siècle plus tard, le bilan de cette austérité salariale quant à ses effets supposés sur l'emploi est contro-

versé, c'est le moins qu'on puisse dire ! Les baisses de cotisations ont été à peu près compensées auprès de la Sécurité sociale, mais même ce principe semble être aujourd'hui dans le collimateur.

– **Cette logique, pourtant, se poursuit avec la décision, annoncée le 10 décembre par Emmanuel Macron, de la hausse de la prime d'activité plutôt que de celle du Smic...**

– Oui. L'idée est toujours la même : il faut décharger les entreprises d'une partie du coût salarial, jugé « excessif ». Les propos tenus le 28 novembre par Édouard Philippe en réponse aux demandes des gilets jaunes, selon lesquels la politique du gouvernement « n'est pas de faire des coups de pouce au Smic », mais de « faire en sorte que le travail paie » en est le symbole. Cette approche est totalement absurde. Le meilleur moyen de « faire que le travail paie », n'est-ce pas plutôt de rémunérer correctement ? À première vue, on pourrait penser que cette manière de faire est indolore, puisque cela revient au même pour le revenu des ménages. Sauf que la prime d'activité n'ouvre pas les mêmes droits que le salaire. De manière générale, cette politique visant à exonérer les employeurs de leur participation au financement des retraites, des risques chômage et maladie, transfère les charges correspondantes vers un État qui n'a alors d'autre souci que de les réduire autant que possible.

– **Cette conception de la rémunération n'a-t-elle pas aussi le défaut d'entamer la notion même du paiement de la qualification ?**

– Oui, parce qu'elle dissocie salaire direct et salaire socialisé. Ainsi, il n'y a presque

plus de cotisations au niveau du Smic. À ce propos, il faut répondre à l'argument du « groupe d'experts sur le Smic » selon lequel ce dernier ne serait pas un bon outil pour lutter contre la pauvreté. C'est en partie vrai, dans la mesure où le Smic est un salaire horaire. Or, le principal facteur de pauvreté salariale n'est pas tant le salaire horaire que le nombre d'heures effectuées. Ce « manque d'emploi » concerne particulièrement les femmes, soumises au travail à temps partiel, aux emplois saisonniers ou intermittents. En raisonnant au niveau du ménage, comme on le fait avec la prime d'activité, on entérine le rôle de salaire d'appoint dévolu aux femmes. Le Smic n'est donc pas un outil suffisant parce que, par définition, il ne tient pas compte de l'explosion des contrats précaires et des durées d'emploi insuffisantes. Mais il faut le défendre bec et ongles contre toutes les propositions des « experts » qui veulent réduire, voire supprimer son indexation sur les prix.

– Comment renforcer son rôle ?

– Il faut commencer par l'augmenter pour en faire un salaire qui permet de vivre, un *living wage* comme on dit en anglais. Il y a trois ans, l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale, un organisme public, a évalué le revenu décent couvrant les besoins élémentaires. Le budget permettant de vivre décemment en logement social dans une ville moyenne était, selon lui, de 1 424 euros net pour une personne seule et de 3 284 euros pour un couple avec deux enfants. On en est donc loin. Il y a aussi le problème du logement, qui est le poste qui pèse sans doute le plus sur le niveau de vie. Sa part dans le calcul de l'indice des prix est actuellement de 8%. Ce chiffre sous-estime totalement la réalité, tout particulièrement en ville. Le Smic remplit une fonction importante qui ne concerne pas seulement les « smicards ». C'est aussi un plancher qui sert de référence dans les conventions collectives, et empêche l'ensemble des grilles de salaires de glisser vers le bas. À ce propos, il est intéressant de rappeler la conversion d'Ig Metall à la nécessité d'instituer un salaire minimum interprofessionnel en Allemagne. Jusqu'au milieu de la décennie 2010, ce puissant syndicat était réticent à cette idée, convaincu qu'il était que les conventions collectives suffisaient à défendre le pouvoir d'achat de ses mandants. La bataille pour l'avènement d'un

Smic outre-Rhin n'a longtemps été portée que par Verdi, syndicat créé en 2001 pour défendre les salariés des services. Devant la baisse des rémunérations jusque dans les bastions industriels du pays, Ig Metall a fini par le revendiquer.

– En Allemagne ou en France, quelle conception de la rémunération défendent ceux qui veulent en finir avec le Smic ?

– Dans ces deux pays comme dans toute l'Europe, ceux-ci militent pour la distinction des politiques salariales selon les secteurs d'activité, en différenciant ceux qui sont exposés à la concurrence internationale de ceux qui ne le sont pas. Selon eux, il faudrait indexer les salaires sur la productivité de chacun d'eux, de chaque entreprise. Le projet qu'ils portent vise à décentraliser au maximum la négociation collective, et à réduire l'extension des conventions collectives. Il y a quelques années encore, l'idée que ce que l'on gagnait dans les entreprises

“Le Smic remplit une fonction importante qui ne concerne pas seulement les ‘smicards’. C’est aussi un plancher qui sert de référence dans les conventions collectives, et empêche l’ensemble des grilles de salaires de glisser vers le bas.”

les plus performantes était redistribué vers les salariés des entreprises moins performantes était admise. La loi El Khomri et la loi Travail ont cédé à la volonté des économistes libéraux d'en finir avec cette vision assurant à tous le bénéfice des gains de productivité d'ensemble pour en préférer une autre, dans laquelle chaque entreprise distribuerait ce qu'elle peut en fonction de ses performances propres.

– Très concrètement, quelle est l'efficacité économique d'une telle approche ?

– Aucune, et ce pour une raison toute simple : tout le monde ne peut pas gagner en même temps. Effectivement, dans un premier temps, lorsqu'on diminue le coût du travail, on peut gagner des parts de marché. Mais, développée partout, cette politique n'est pas pertinente puisque les bénéfices qu'elle génère disparaissent à terme. Pour preuve, ce qui s'est passé ces dernières années en Espagne. La baisse du coût du travail y a, certes, permis une hausse des exportations et l'arrivée d'investisseurs étrangers, notamment de constructeurs automobiles. Mais cette politique a été tellement corrosive pour la société espagnole que, fin décembre, le gouvernement a annoncé une augmentation historique du salaire minimum, en le portant à 1 050 euros (+22%). Idem en Allemagne où, pour lutter contre la pauvreté et soutenir la consommation, il a été décidé de relever le minimum horaire de 0,35 euro en 2019, avant une nouvelle progression annoncée de 0,26 euro en 2020...

– La preuve qu'une hausse des salaires plutôt qu'une hausse de la prime d'activité n'est pas impossible aujourd'hui en Europe en général, et en France tout particulièrement...

– Le « théorème » de Schmidt, cette équation politique énoncée par le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt en 1974, selon laquelle « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain » commence à avoir du plomb dans l'aile. Les profits d'aujourd'hui ne sont rien d'autre que les dividendes d'aujourd'hui. Autant dire qu'ils ne servent pas la société. On peut augmenter les salaires et assurer à toutes et à tous des horaires décents : droit effectif à l'emploi et réduction du temps de travail. Rien ne l'interdit sinon les règles du jeu néolibéral. C'est un choix de société. ▶

Propos recueillis par Martine HASSOUN